MÉMOIRE
SUR LES NOIRS
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE

Lu à l'Assemblée de la Société des Amis des Noirs, le 9 Février 1789.

PAR J. P. BRISSOT DE WARVILLE,

Président de la Société des Amis des Noirs de Paris; Membre honoraire des Sociétés instituées pour l'abolition de la traite & de l'esclavage des Noirs à Philadelphie, à New-York, & à Londres, & l'un des Représentans de la Commune de Paris.

A PARIS.

Au Bureau du Patriote Français, rue Favart, N°. 5.

Chez { BAILLY, Libraire, rue Saint-Honoré, à la Barrière des Sergens.
DE SENNE, Libraire, au Palais-Royal.

20 *Décembre* 1789.

FRC.1 5235
Case FRC 26345
THE NEWBERRY LIBRARY

MÉMOIRE
SUR LES NOIRS
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,

Lu à l'Assemblée de la Société des Amis des Noirs, le 9 Février 1789.

PAR J. P. BRISSOT DE WARVILLE.

MESSIEURS,

UN des principaux objets du voyage que je viens de faire dans les États-Unis de l'Amérique, étoit de recueillir toutes les

lumieres poſſibles ſur le ſort des Negres dans cette partie du Monde, ſur les méſures priſes, ſoit pour les affranchir, ſoit pour mettre fin à leur importation, ſur les réſultats actuels de ces meſures, tant par rapport à la culture des terres qu'au caractere moral des Negres, & en général ſur tout ce qui concerne cette malheureuſe & intéreſſante portion de l'eſpece humaine, & peut ſervir à déterminer en ſa faveur les Gouvernemens & les individus.

Tels ſont les propres termes, Meſſieurs, dont vous vous êtes ſervis pour déſigner ma miſſion dans les lettres flatteuſes dont vous m'avez honoré, pour les Sociétés ſemblables à la nôtre exiſtant en Amérique ou en Angleterre. — Je me ſuis efforcé de remplir vos vues; & ſi le tableau que je vais vous préſenter ici ne répond pas entiérement à votre attente, n'en accuſez pas mon zele, mais la rapidité imprévue de mon voyage, la multiplicité des obſervations que j'étois chargé de faire, ſur-tout dans l'état politique de ces

nouvelles Républiques, la fatalité de circonſtances particulieres qui m'ont impoſé la loi de précipiter mon retour, & mon deſir de vous communiquer promptement les lumieres que j'ai pu recueillir.

Je vous dirai, Meſſieurs, ce qu'on a fait en Amérique pour abolir la traite des Negres, pour les rendre à la liberté, pour les régénérer. Je vous dirai quelles ont été les ſuites de ces bienfaiſantes tentatives ; enfin je vous dirai ce qu'on ſe propoſe de faire pour aſſurer à jamais aux Noirs le bienfait de leur liberté.

Lorſque l'immortel Benezet déploya ſes efforts pour faire abolir la traite des Noirs, lorſqu'il prêcha leur affranchiſſement, ſes raiſonnemens frapperent tous les bons eſprits, émurent tous les amis de l'humanité. Dans les divers États-Unis il s'éleva un cri général contre ce commerce, & chacun des États reçut de nombreuſes pétitions pour le proſcrire. C'étoit au temps que les Américains dévelopoient une vigoureuſe réſiſtance contre la tyrannie aſtutieuſe du Gouverne-

ment Anglois ; il parut inconſéquent à des hommes qui s'armoient pour défendre leur liberté de l'enlever à d'autres hommes, & le nouveau Congrès ne tarda pas à prononcer que l'eſclavage des Noirs étoit incompatible avec les baſes du Républicaniſme (1). Les divers Légiſlateurs ſe hâterent de conſacrer le principe du Congrès.

Trois périodes bien caractériſées marquent la révolution qui s'eſt faite à cet égard dans les États-Unis : la défenſe de l'importation des Noirs, leur affranchiſſement, & leur inſtruction. — Tous les États-Unis ne ſont pas également avancés ſur ces trois points.

Dans les États du nord & du milieu, on a proſcrit à jamais l'importation des Noirs. — Drns les autres elle eſt limitée à un certain temps. Dans la Caroline du midi, où cette défenſe ne devoit durer que trois ans, on vient de la renouveller pour trois autres années. La Géorgie eſt le ſeul État qui n'ait

(1) Voyez la réſolution du Congrès du 8 Octobre 1774.

pas ſuivi l'exemple des autres, & qui continue à recevoir des Eſclaves. — Et cependant, Meſſieurs, lorſque le Général Oglethorpe poſa, dans les commencemens de ce ſiecle, les fondemens de cette Colonie, il exigea, il arrêta qu'on n'y permettroit jamais l'importation du rum ni des Eſclaves. — Cette défenſe fut bientôt violée; on crut bientôt le poiſon des liqueurs ſpiritueuſes néceſſaire pour réparer les eſprits de ſes indolens Colons; on crut bientôt que la chaleur du climat, au-deſſus des forces des Blancs, les néceſſitoit, pour cultiver leur ſol, à appeller des bras étrangers, & les juſtifioit de les enchaîner.

En examinant les motifs qui ont dirigé la Légiſlature des divers États, ſoit à défendre à jamais l'importation, ſoit à la circonſcrire à un certain nombre d'années, ne ſoyons ni enthouſiaſtes ni frondeurs. — Sans doute l'intérêt a eu une grande influence ſur cette révolution; ſans doute les États du nord & du midi peuvent être ſoupçonnés de l'avoir

adoptée avec d'autant plus d'ardeur & de promptitude qu'ils ont moins beſoin de bras eſclaves pour le genre de productions qu'ils cultivent, que leurs beſoins ſont plus circonſcrits, & que leur population toujours croiſſante les diſpenſe d'avoir recours à des recrues étrangeres pour tirer de leur ſol un produit proportionnelà leurs beſoins. Peut-être, ſi la Caroline du midi a prolongé récemment la défenſe de l'importation, on doit moins cette loi bienfaiſante à l'humanité qu'à la politique, qu'à l'obſervation faite par le Légiſlateur que ſes Citoyens devoient déja beaucoup aux Anglois, pour les cargaiſons de Negres, & qu'une importation ultérieure les ruineroit.

Mais ſoyons juſtes, & avouons d'un autre côté que les Américains ſont, plus qu'aucune autre nation, perſuadés que tous les hommes ſont nés libres & égaux; avouons qu'ils ſe dirigent généralement par ce principe d'égalité; avouons que les Quakers qui ont commencé, qui ont propagé, qui propagent cette

révolution ont été guidés par des principes religieux, & qu'ils leur ont ſacrifié leurs intérêts perſonnel. Malheureuſement leur opinion ſur cet arricle n'eſt pas encore devenue univerſelle; l'intérêt la combat encore avec quelque ſuccès dans les Éttas du midi; un parti nombreux ſoutient encore l'impoſſibilité de cultiver le ſol de ces États méridionaux ſans des mains eſclaves, l'impoſſibilité d'augmenter leur nombre & les défrîchemens, ſans les recruter en Afrique. C'eſt aux efforts violens de ce parti, dans la derniere Convention, qu'on doit le ſeul article qui ternit ce beau monument de la raiſon humaine, le nouveau ſyſtême fédéral des États-Unis. — C'eſt ce parti qui a propoſé d'enchaîner le nouveau Congrès, & de l'empêcher de proſcrire généralement l'importation des Noirs pendant l'eſpace de vingt ans. — Il a dit à cette auguſte Aſſemblée : *ou ſignez cet article, ou nous faiſons un ſchiſme.* Et la vue des maux qu'entraîneroit ce ſchiſme politique, ſans adoucir le ſort des Eſclaves,

a forcé la Convention de s'écarter du grand principe de la liberté univerſelle & des précédentes déclarations du Congrès; elle a cru devoir imiter Solon, & faire, non la meilleure loi poſſible, mais la loi la plus convenable aux circonſtances.

Dans la vérité, Meſſieurs, quoique cet article, énigmatiquement conçu, ait cauſé une grande ſurpriſe à l'Europe, qui n'en connoiſſoit pas la cauſe ſecrete, & une vive douleur à la Société d'Angleterre, prête à accuſer les nouveaux Légiſlateurs d'une lâche défection, parce qu'elle étoit moins éclairée ſur les circonſtances locales qui les avoient dirigés, il faut pourtant regarder la proſcription générale & irrévocable de la traite des Noirs comme très-prochaine dans tous les Etats-Unis. Elle réſulte, & de la nature des choſes, & de l'article même du nouveau plan fédéral que nous venons de citer. En effet, neuf États, ſur treize, ont défendu l'importation des Noirs. — Les Noirs qui y abordent ſont libres : voilà donc neuf

asyles ouverts aux Esclaves qu'on peut verser dans la Géorgie, ou qu'on versera dans les trois autres États, s'ils révoquent la proscription temporaire. — Je ne parle point ici du voisinage des Florides appartenant aux Espagnols, où se sauvent sans cesse les Negres de la Géorgie, parce qu'ils esperent d'être mieux traités par les Espagnols. Je ne parle point de ces vastes forêts, de ces montagnes innaccessibles qui font partie des États du midi, & où le Noir persécuté peut si facilement trouver un abri contre l'esclavage. Par-tout les communications sont si nombreuses & si faciles entre tous les États & les pays de derriere, qu'il est impossible de prévenir les fugitifs. Les rechercher, entraîneroit des dépenses disproportionnées à leurs valeurs; & quoiqu'en apparence les États libres ne s'opposent point à ces recherches, cependant on y a une telle horreur & pour le commerce des Noirs, & même pour l'esclavage, que le maître qui court après sa propriété humaine, y est toujours mal vu, peu soutenu,

& preſque toujours contrarié. — Voilà donc une nouvelle chance contre l'importation des Noirs; chance de la poſſibilité *de la fuite*, chance qui doit renchérir leur prix & leur travail; & probablement convaincu, par des pertes réelles en ce genre, le Colon de la Géorgie & des Carolines, verra qu'il eſt plus ſimple, plus raiſonnable, & moins diſpendieux de cultiver avec des bras américains & libres, qu'avec des bras africains. — *La nature des lieux eſt ici contre l'eſclavage*; j'avois donc raiſon de dire que la nature des choſes eſt en Amérique contre l'importation des Noirs.

D'ailleurs, le Congrès, dans vingt ans, ſera autoriſé à prononcer définitivement ſur cette importation. Alors ſans doute le ſentiment d'humanité & les calculs de la raiſon y prévaudront; alors rien ne l'arrêtera; il ne ſera plus forcé de ſacrifier l'équité à des convenances; il ne craindra plus ni une forte oppoſition, ni un ſchiſme. — Neuf États ſont déja déterminés en faveur de cette meſure;

la création de l'État de Vermont donnera un nouveau ſuffrage prépondérant. — Les États du midi ne pourront ni former une oppoſition formidable, (ils ne peuvent contrebalancer le nord) ni demander un amandement, puiſque pour faire réuſſir un pareil amandement, il faut le concours de neuf États, ou des deux tiers de chaque Légiſlature. — On doit donc regarder comme certain que la prohibition de l'importation des Noirs, aura lieu par-tout dans les États-Unis, au moins dans vingt ans.

Ici je dois parler d'un crime particulier aux États-Unis, imaginé par la cupidité des Marchands de chair humaine. Ne pouvant plus y importer des Noirs eſclaves, ils ont eſſayé de voler ceux qui étoient libres, pour les vendre dans les pays où ils avoient un prix fixe. Les Anglois ont, dans la derniere guerre, donné l'exemple de cette horrible ſpéculation. Ils voloient aux Américains leurs Negres, & les alloient vendre dans les Indes Occidentales : par-là ils nuiſoient au maître

& à l'Esclave; à l'Esclave sur-tout, qu'ils faisoient passer d'un joug doux & modéré à une tyrannie infernale. — Car alors l'opinion publique n'avoit pas encore parlé, ni forcé les Planteurs à traiter mieux leurs Esclaves.

A la fin de la guerre il s'est trouvé dans l'Amérique des hommes assez barbares, pour enlever dans les campagnes sur-tout, des enfans, des femmes, & pour les vendre aux Capitaines de Vaisseaux en relation avec les Isles. — Sous différens prétextes, ils engageoient ces Noirs à venir à bord de ces Vaisseaux: là on les enchaînoit, & on les transportoit ensuite aux Isles. La répéttion de ces crimes a excité l'indignation des Sociétés qui protegent les Noirs en Amérique; le Clergé même a joint sa voix à la leur. Elles l'ont dénoncé à toutes les Législatures, & presque toutes ont, dans ces derniers temps, prononcé des loix très-séveres pour empêcher ce vol d'hommes. Une des plus frappantes, est celle passée dans l'Assemblée générale de Connecticut, au mois d'Octobre dernier.

Ce même acte parle d'un autre abus contre lequel avoient déja févi les Législateurs de Maffafuchett & de Penfylvanie; c'eft celui de continuer clandeftinement & indirectement le commerce des Noirs. Un Négociant charge du rum de Bofton pour la Guinée, y achete ou vole des Negres, va les vendre dans les Ifles, y prend du fncre & des mêlaffes, vient les revendre dans les États-Unis. Je dois rendre hommage aux Sociétés d'Amérique; ne pouvant empêcher cette vente, elles emploient tous leurs efforts pour la décourager. J'en eus la preuve pendant mon féjour à Philadelphie : le propriétaire d'une cargaifon, fruit de la traite, eut beaucoup de peine à trouver un acheteur. Son hiftoire étoit connue, l'allarme fut donnée, & le Négociant fut traité par-tout avec le plus grand mépris.

Je viens, maintenant, Meffieurs, aux loix qui regardent l'affranchiffement des Efclaves exiftant dans les États-Unis. Ils ont été traités différemment dans les divers États. Ainfi

dans le New-Hampshire & le Maſſaſuchett, il n'y a jamais eu de loi qui y autorisât l'eſclavage, & il n'y a point d'eſclaves. Quand donc ces États ont proſcrit l'eſclavage, ils n'ont fait que déclarer ce qui exiſtoit. Dans le Connecticut il y en a peu; l'auſtere puritaniſme qui regne dans cette contrée ne pouvoit ſe concilier avec l'eſclavage; la culture y étoit mieux faite & moins chere avec des bras libres qu'avec des bras eſclaves : tout concouroit donc à engager les Colons à affranchir leurs Eſclaves. Auſſi preſque tous ont affranchi leurs Eſclaves; les enfans de ceux qui ne ſont pas affranchis doivent être libres à 25 ans, c'eſt-à-dire, à l'âge où ils peuvent pourvoir à leurs beſoins.

Tel eſt à-peu-près auſſi le ſort des Negres dans l'État de New-Yorck. — Cependant les Eſclaves y ſont plus nombreux. C'eſt que le fonds de cette Colonie eſt composé d'Hollandois, c'eſt-à-dire, d'hommes moins diſpoſés que les autres peuples à ſe ſéparer de leur propriété. Cependant la liberté des

enfans

des enfans y eſt aſſurée à un certain âge.

L'État de Rhode-Island faiſoit autrefois un très-grand commerce d'Eſclaves; il n'exiſte plus, il eſt proſcrit aujourd'hui, & une loi récente a de nouveau conſacré cette proſcription. Plût au Ciel que l'eſprit de ſageſſe qui a guidé la Légiſlature de cet État ſur ce point, l'eût également guidée pour anéantir cet horrible brigandage de papier-monnoie, qui, de l'État le plus floriſſant, le plus actif & le plus peuplé, a fait un déſert où règne la pareſſe à côté de la misère & de la mauvaiſe-foi. — Heureuſement, & c'eſt ce qui ſoutient l'eſpoir, beaucoup de Quakers exiſtent dans cette isle, c'eſt-à-dire qu'il y a peu d'Eſclaves, & un eſprit d'ordre & d'économie.

Dans les Jerſeys, le fonds de la population eſt Hollandois; vous y retrouvez donc ſouvent des traces de cet eſprit Hollandois que j'ai déja peint. — Cependant les habitans de l'Oueſt ſont bien diſpoſés pour l'affranchiſſement; ceux de l'Eſt s'y ſont oppoſés.

On ne désespère pas de vaincre leur obstination ; c'est au moins le sentiment d'un homme respectable & célèbre par la part qu'il a eue à la dernière révolution du Gouvernement *Livingston*; sentiment qu'il a développé dans une lettre écrite à la Société de Philadelphie. Il a lui-même affranchi tous ses Esclaves, & ils étoient nombreux. Il est un des plus ardens Apôtres de l'affranchissement; mais connoissant le caractère de ses Compatriotes, & persuadé qu'on ne gagne rien à heurter de front les opinions, il temporise, raisonne, capitule avec l'intérêt, & il ne désespère point de l'emporter sur lui.

Les Quakers ont été plus heureux dans la Pensilvanie. Dès l'année 1780, sur leur demande, secondée par un grand nombre de partisans d'autres Sectes, l'Assemblée Générale abolit à jamais l'Esclavage, força les Propriétaires des Esclaves à les faire enregistrer, déclara leurs enfans libres à l'âge de 28 ans, les éleva jusqu'à cette époque au rang des Domestiques loués de leur consentement

pour un certain nombre d'années, leur assura le bénéfice du jugement par Juré, &c., &c. Cet acte cependant n'avoit pu prévoir tous les abus, ni prévenir tous les artifices de la cupidité. On l'éluda dans plusieurs points. Le commerce des Esclaves au-dehors fut continué par des Spéculateurs avides; des Maîtres barbares vendirent leurs Esclaves dans des contrées lointaines : d'autres envoyèrent sous divers prétextes les enfans de ces Noirs dans des États voisins, mais dans la vérité pour les vendre & les empêcher de profiter du bénéfice de la loi lorsqu'ils seroient arrivés à l'âge de 28 ans; d'autres, dans une vue semblable, mais d'après un calcul différent, y envoyoient accoucher les mères Esclaves; enfin, d'autres, comme je l'ai dit, voloient des Noirs libres, & les aloient vendre aux Isles. La Société de Pensilvanie veillant sans cesse à l'exécution des lois, & touchée de ces abus, s'adressa de nouveau à la Législature, qui, le 29 Mars dernier, passa un nouvel acte pour les prévenir

efficacement. Elle arrêta qu'on ne pourroit envoyer un Esclave dans un État voisin sans son consentement, prononça des amendes considérables contre ceux qui enverroient les enfans des Esclaves dans d'autres États, pour les y vendre, prononça la confiscation des vaisseaux employés à traite, condamna aux travaux publics les Voleurs de Nègres, &c.

On ne peut sans-doute donner trop d'éloges au zèle constant & soutenu de la société de Pensilvanie qui provoqua ces lois, à l'esprit de liberté & d'équité qui dirigea l'Assemblée de la Pensilvanie, aux principes d'humanité qui furent déployés dans les débats à cette occasion. Cependant qu'il nous soit permis de mêler nos regrêts à ces justes éloges. Pourquoi cette respectable Assemblée n'a-t-elle pas été plus loin? Pourquoi, par exemple, n'a-t-elle pas étendu, ou au moins fait espérer l'affranchissement aux Noirs qui étoient Esclaves lors du premier acte? C'est une propriété, dit-on, & toute propriété est

ſacrée. — Mais qu'eſt-ce qu'une propriété évidemment fondée ſur le vol ? Qu'eſt-ce qu'une propriété contraire aux lois divines & humaines ? — Je veux encore que cette propriété méritât quelques égards ; mais pourquoi ne l'avoir pas limitée à un certain nombre d'années ? Pourquoi n'avoir pas accordé à l'Eſclave le droit de ſe racheter ? Quoi ! L'enfant d'un Nègre Eſclave en Penſilvanie peut eſpérer de jouir un jour de la liberté ; ſon maître ne peut la lui refuſer, quand il a travaillé pour lui juſqu'à l'âge de 28 ans ! Et le malheureux père eſt à jamais privé de ſa liberté ! — Son fils qui n'a pas comme lui ſenti la douleur, le déſeſpoir d'être enlevé à ſa Patrie, à ſa famille, à tout ce qu'il y a de plus cher pour l'homme, ſon fils qui n'a pas été déchiré par ces tourmens ſi communs avant la révolution actuelle, ſon fils eſt favoriſé par la loi ! Et cette loi partiale condamne le père à être infortuné toute ſa vie ! — Non, cette injuſtice ne peut ſouiller long-tems le code des lois, dans un pays où la

raiſon & l'humanité ſe font entendre, & il faut eſpérer qu'un jour viendra, où l'on fera une compoſition avec l'intérêt, pour arracher de ſes mains les père Eſclaves.

Pourquoi encore, dans l'acte du premier Mars 1780, déclare-t-on que l'Eſclave ne pourra être témoin contre un homme libre ? Pourquoi cette partialité ? Ou vous croyez cet Eſclave moins véridique que l'homme libre, ou vous le croyez d'une organiſation, d'une eſpèce différente de la vôtre. Ce dernier ſentiment ſeroit abſurde. — L'autre, s'il eſt vrai, dépoſe contre vous. — Car pourquoi ſeroit-il moins véridique, plus corrompu, plus vicieux ? C'eſt ſans contredit parce qu'il eſt Eſclave.— Ses crimes, ſes vices retombent donc ſur la tête du maître. — Et le maître punit & dégrade l'Eſclave pour ſon propre crime ! Quelle horrible injuſtice !

Enfin, comment cette même loi a-t-elle la complaiſance d'ordonner qu'on rembourſera au Maître, des deniers du tréſor public, le prix de l'Eſclave qui ſera exécuté ? Si, comme

il eſt aiſé de le démontrer, preſque tous les crimes de l'Eſclave ſont le produit d'un eſclavage plus ou moins rigoureux, ne paroitra-t-il pas alors abſurde de récompenſer un maître de ſa tyrannie? Et quand on ſe rappelle que les maîtres ont juſqu'à préſent regardé les Noirs, comme une eſpèce de bétail; que par les lois anciennes, le maître étoit reſponſable des dommages cauſés par ſon bétail, ne paroit-il pas alors contradictoire de payer au maître le prix du bétail noir qui a cauſé du dommage à la ſociété & qu'elle ſe croit obligé d'exterminer? — Paye-t-on donc l'auteur ou l'homme reſponſable du dommage, au lieu de le faire payer?

N'en doutons pas, ces taches diſparoîtront du code noir de la Penſilvanie. — Trop de raiſon domine dans ſes Aſſemblées, trop d'ardeur anime ſa ſociété, pour ne pas l'eſpérer.

Le petit Etat de Delaware a ſuivi l'exemple de la Penſilvanie. Il eſt peuplé en grande partie par des Quakers; on y multiplie donc

les affranchiſſemens. C'eſt dans cet État renommé par la ſageſſe de ſes lois, par ſa bonne-foi, par ſon Patriotiſme féderal, que réſide cet ange de paix, *Warner Miflin*, dont M. de Crevecœur a fait un ſi bel éloge dans les Lettres d'un Cultivateur Américain. Je l'ai vu, & comme Benezet, il n'eſt occupé que du ſoin de propager par-tout les opinions de ſa ſociété, ſur la néceſſité d'affranchir les Noirs, du ſoin encore de pourvoir à leur exiſtence & à leur inſtruction.

A cet état finit le ſyſtême de protection pour les Noirs; il y a cependant quelques Nègres affranchis dans le Maryland, parce qu'il y a quelques Quakers; & l'on s'en apperçoit aiſément, en comparant les plantations de tabac ou de maïz de ces derniers avec les autres; on voit combien le bras libre eſt ſupérieur au bras eſclave, dans le développement de l'induſtrie.

Quand vous parcourez le Maryland & la Virginie, vous croyez être dans un monde différent; vous le croyez encore, quand

vous converſez avec leurs habitans. On ne parle plus ici du projet d'affranchir les Eſclaves, on n'exalte plus les Sociétés de Londres & de l'Amérique, on n'y lit pas les Ouvrages de Clarkſon. — Non, des Maîtres indolens ne voient par-tout qu'avec inquiétude les efforts qui ſe font pour rendre l'affranchiſſement univerſel. Les Virginiens ſont perſuadés de l'impoſſibilité de cultiver le tabac ſans l'eſclavage ; ils craignent que ſi les Noirs redevenoient libres, ils ne cauſaſſent des troubles ; ils ne ſavent, en les rendant libres, quel rang leur aſſigner dans la Société, s'ils les établiront dans un Comté ſéparé, ou s'ils le renverront ; voilà les objections que vous entendez répéter par-tout contre le projet d'affranchiſſement.

La plus forte objection eſt dans le caractère, les goûts & les habitudes des Virginiens. Ils aiment à jouir des ſueurs de leurs Eſclaves, à chaſſer & à étaler du luxe, ſans être aſſujettis à aucun travail. Cet ordre de choſes changeroit, s'il n'y avoit plus d'Eſ-

claves; le Planteur feroit obligé de travailler lui-même. Ce n'eft pas que le travail efclave rende plus que l'autre ; mais en multipliant les Efclaves, en les condamnant à une miférable nourriture, en les privant de vêtemens, & en gafpillant les meilleurs terreins par une culture légère, on parvient à fuppléer le défaut de bon travail.

Ce n'étoit pas affez dans les États du Nord & du milieu de défendre l'importation des Noirs & de les affranchir; il falloit les rendre dignes de cet affranchiffement, les élever par l'inftruction au rang des hommes. Pénétré de cette vérité, Bénézet fonda le premier à Philadelphie une École pour les Noirs, y enfeigna lui-même, & il lui affigna des fonds après fa mort. — Cette École fubfifte encore. Je l'ai vifitée ; le plus grand ordre y règne ; un Maître y apprend gratuitement aux enfans à lire, à écrire, l'Arithmétique, les inftruit de la Religion. Dans une falle féparée font les jeunes Négreffes, enfeignées par une Maitreffe. — L'un &

l'autre m'ont aſſuré qu'ils ne trouvoient aucune différence pour la capacité entre les Noirs & les Blancs qu'ils enſeignoient.

Une ſemblable École a été fondée à New-Yorck par la Société. — Il n'en exiſte point de particulière dans le Connecticut ou le Maſſaſuchett, parce que les enfans des Noirs vont ou peuvent aller avec les Blancs à ces nombreuſes Écoles, que le zèle éclairé de ces États a multipliées par-tout.

Je vous ai expoſé, Meſſieurs, ce qu'on a fait dans les divers États-Unis pour l'abolition de la traite des Noirs, pour leur affranchiſſement, pour leur inſtruction, je dois vous dire maintenant qu'elles en ont été les conſéquences.

Dans les quatre Etats du Nord, & dans ceux du Midi, les Noirs libres ſont, ou domeſtiques, ou tiennent de petites boutiques, ou cultivent la terre. Vous en voyez quelques-uns ſur les bâtimens deſtinés au cabotage. Peu oſent ſe hazarder ſur les vaiſ-

ſeaux employés aux voyages de long cours, parce qu'ils craignent d'être tranſportés & vendus dans les Iſles. — Au phyſique, tous ces Noirs ſont généralement vigoureux, (1) d'une forte conſtitution, capable des travaux les plus pénibles ; ils ſont généralement actifs. — Domeſtiques, ils ſont ſobres & fidèles. — Ce portrait s'applique aux femmes de cette couleur. — Je n'ai vu faire aucune diſtinction entre-eux à cet égard & les domeſtiques Blancs, quoique ces derniers les traitent toujours avec mépris, comme étant d'une eſpèce inférieure. — Ceux qui tiennent des boutiques, vivent médiocrement, n'augmentent jamais leurs affaires au de-là d'un certain point. La raiſon en eſt ſimple; quoique par-tout on traite les Noirs avec humanité, les Blancs qui ont l'argent

---

(1) Les Noirs mariés ſont certainement autant d'enfans que les Blancs ; mais on a remarqué que dans les Villes il périſſoit plus d'enfans noirs. Cette différence tient moins à leur nature qu'au défaut d'aiſance & de ſoins ſur-tout des Médecins & des Chirurgiens.

ne ſont pas diſpoſés à faire aux Noirs des avances telles qu'elles les miſſent en état d'entreprendre le commerce en grand ; d'ailleurs il faut pour ce commerce quelques connoiſſances préliminaires, il faut faire un noviciat dans un comptoir, & la raiſon n'a pas encore ouvert aux Noirs la porte du comptoir. On ne leur permet pas de s'y aſſeoir à côté des Blancs. — Si donc les Noirs ſont bornés ici à un petit commerce de détail, n'en accuſons pas leur impuiſſance, mais le préjugé des Blancs qui leur donnent des entraves. Les mêmes cauſes empêchent les Noirs qui vivent à la campagne d'avoir des plantations étendues; celles qu'ils cultivent ſont bornées, mais généralement aſſez bien cultivées; de bon habits, *une loghouſe* ou maiſon de bois en bon état, des enfans plus nombreux les font remarquer des Européens voyageurs, & l'œil du Philoſophe ſe plait à conſidérer ces habitations où la tyrannie ne fait point verſer de pleurs. Dans cette partie de l'Amérique, les Noirs ſont certainement heureux;

mais ayons le courage de l'avouer, leur bonheur & leurs talens ne ſont pas encore au dégré où ils pourroient atteindre. — Il exiſte encore un trop grand intervalle entr'eux & les Blancs, ſur-tout dans l'opinion publique, & cette différence humiliante arrête tous les efforts qu'ils feroient pour s'élever. Cette différence ſe montre par-tout. Par exemple, on admet les Noirs aux écoles publiques; mais ils ne peuvent franchir le ſeuil d'un Collége. Quoique Libres, quoique indépendans, ils ſont toujours eux-mêmes accoutumés à ſe regarder comme au deſſous des Blancs; il a des droits qu'ils n'ont pas. (1) Concluons

---

(1) N'y eût-il que l'averſion des Blancs pour le mariage de leurs filles avec les Noirs. ce ſeul ſentiment ſuffiroit pour avilir ces derniers. Cependant il y a quelques exemples de ces mariages.

Il exiſte au fort Pitt une Blanche d'origine Françoiſe, menée à Londres, & enlevée à l'âge de 12 ans par des Corſaires qui faiſoient métier d'enlever des enfans, & de les vendre en Amérique pour un tems fixe de leur travail. — Des circonſtances ſingulières l'engagèrent à épouſer un Nègre qui lui acheta ſa liberté, & qui la tira des mains d'un Blanc, Maître

de-là, qu'on jugeroit mal de l'étendue, de la capacité des Noirs, en prenant pour base celle des Noirs Libres dans les États du Nord.

Mais quand on les compare aux Noirs Esclaves des États du Midi, quelle prodigieuse différence les sépare! Dans le Midi, les Noirs sont dans un état d'abjection & d'abrutissement difficile à peindre. Beaucoup sont nus, mal nourris, logés dans de miserables huttes, couchés sur la paille. (1) On ne leur

---

barbare & libidineux, qui avoit tout employé pour la séduire. -- Une Mulatresse, sortie de cette union, a épousé un Chirurgien de Nantes, établi à Pittsbourg. -- Cette famille est une des plus respectables de cette Ville; le Nègre fait un très-bon commerce, & la Maitresse se fait un devoir d'accueillir & de bien traiter les Etrangers & sur tout les François que le hasard amène de ce côté.

Mais on n'a point d'idée d'une pareille union dans le Nord: elle révolteroit. -- Dans les établissemens, le long de l'Ohio, il y a bien des Négresses qui vivent avec des Blancs non mariés. -- Cependant on m'assura que cette union est regardée de mauvais œil par les Nègres mêmes. Si une Négresse a une querelle avec une Mulâtresse, elle lui reproche d'être d'un sang mêlé.

(1) Le Docteur Rush, qui a été à portée de traiter ces Noirs,

donne aucune éducation ; on ne les inſtruit dans aucune religion ; on ne les marie pas, on les accouple ; auſſi ſont-ils avilis, pareſſeux, ſans idées, ſans énergie. — Ils ne ſe donneroient aucune peine pour avoir des habits, ou de meilleures proviſions ; ils aiment mieux porter des haillons que de les raccommoder. — Ils paſſent le dimanche, qui eſt le jour du repos, entièrement dans l'inaction. — L'inaction eſt leur ſouverain bonheur, auſſi travaillent-ils peu & nonchalamment.

Il faut rendre juſtice à la vérité, les Américains du Midi traitent doucement les Eſclaves, & c'eſt un des effets produits par l'extenſion générale des idées ſur la Liberté ;

---

m'a communiqué une obſervation bien importante, & qui prouve combien l'énergie morale & intellectuelle d'un individu influe ſur ſa ſanté & ſon état phyſique. Il m'a dit qu'il étoit bien plus difficile de traiter & de guérir ces Noirs eſclaves que les Blancs, qu'ils réſiſtoient bien moins aux maladies violentes ou longues. C'eſt qu'ils tiennent peu par l'ame à la vie ; la vitalité ou le reſſort de la vie eſt preſque nul dans eux.

l'Eſclave

l'Efclave travaille moins par-tout ; mais on s'eſt borné là. Il n'en eſt pas mieux, ni pour la nourriture, ni pour ſon habillement, ni pour ſes mœurs, ni pour ſes idées; ainſi le maître perd, ſans que l'Eſclave acquière, & s'il ſuivoit l'exemple des Américains du Nord, tous deux gagneroient au changement.

Quand on peint les Noirs des États du Midi, il faut bien diſtinguer ceux qui ſont attachés à la culture de la plantation, de ceux qui vivent dans la maiſon. Le tableau que je viens de faire ne s'applique qu'aux premiers; les autres, mais ils ſont peu nombreux, ſont généralement mieux vêtus, plus actifs & moins ignorans.

On a cru généralement juſqu'à ces derniers tems, que les Nègres avoient moins de capacité morale que les Blancs; des Auteurs même eſtimables l'ont imprimé. (1) Ce préjugé commence à diſparoitre ; les États

(1) J'ai déja pluſieurs fois réfuté cette opinion, & ſur-tout dans mon *Examen critique des Voyages de M. de Chatellux.*

du Nord pourroient fournir des exemples du contraire; je n'en citerai que deux frappans; le premier, prouvera qu'avec l'inſtruction on peut rendre les Noirs propres à toutes les profeſſions; le ſecond, que la tête d'un Nègre eſt organiſée pour les calculs les plus étonnans, & par conſéquent pour toutes les ſciences.

Lorſque j'étois à Philadelphie, il y arriva en Novembre 1788 un Noir appellé Jacques Derham, Médecin, qui exerce dans la nouvelle Orléans, ſur le Miſſiſſipi; & voici ſon hiſtoire, telle qu'elle me fut atteſtée par pluſieurs Médecins. — Ce Noir a été élevé dans une famille de Philadelphie, où il a appris à lire, à écrire, & où on l'a inſtruit dans les principes du Chriſtianiſme. — Dans ſa jeuneſſe, il fut vendu au feu Docteur Jean Kearſley le jeune, de cette Ville, qui l'employoit pour compoſer des médecines, & les adminiſtrer à ſes malades.

A la mort du Docteur Kearſley, il paſſa dans différentes mains, & il devint enfin

l'Esclave du Docteur George West, Chirurgien du seizième Régiment d'Angleterre, sous lequel, pendant la dernière guerre en Amérique, il remplit les fonctions les moins importantes de la Médecine.

A la fin de la guerre, le Docteur West le vendit au Docteur Robert Dove, de la nouvelle Orléans, qui l'employa comme son second. Dans cette condition il gagna si bien la confiance & l'amitié de son maître, que celui-ci consentit à l'affranchir deux ou trois ans après & à des condition modérées. — Derham s'étoit tellement perfectionné dans la Médecine, qu'à l'époque de sa liberté, il fut en état de la pratiquer avec succès, à la nouvelle Orléans. — Il a environ 26 ans, il est marié, mais il n'a point d'enfans; la Médecine lui rapporte 3000 dollars ou 16000 livres environ par an.

J'ai causé, m'a dit le Docteur Wistar, avec lui sur les maladies aigues & épidémiques du Pays où il vit, & je l'ai trouvé bien versé

dans la méthode ſimple uſitée par les Modernes pour le traitement de ces maladies. — Je croyois pouvoir lui indiquer de nouveaux remèdes, mais ce fut lui qui me les indiqua. — Il eſt modeſte, & a des manières très-engageantes; il parle François avec facilité, & a quelques connoiſſances de l'Eſpagnol. — Quoique né dans une famille religieuſe, on avoit, par accident, oublié de le faire baptiſer. En conſéquence, il s'eſt adreſſé au Docteur Withe pour recevoir le baptême; il le lui a conféré, après l'en avoir jugé digne, non-ſeulement par ſes connoiſſances, mais par ſon excellente conduite.

Voici l'autre fait, tel qu'il m'a été atteſté & imprimé par le Docteur Rush (1), célèbre Médecin & Auteur, établi à Philadelphie; & pluſieurs détails m'en ont été confirmés par l'épouſe de l'immortel Washington,

---

(1) Ce Médecin eſt auſſi célèbre en Amérique par de bons Écrits politiques. C'eſt un Apôtre infatigable de la liberté.

dans le voiſinage duquel ce Nègre eſt depuis long-tems.

Son nom eſt Thomas Fuller; il eſt né en Afrique, & ne ſait ni lire, ni écrire; il a maintenannt 70 ans, & a vécu toute ſa vie ſur la plantation de MM. Cox, à quatre mille d'Alexandrie. Deux habitans reſpectables de Penſilvanie, MM. Hartshom & Samuel Coates, qui voyageoient en Virginie, ayant appris la facilité ſingulière que ce Noir avoit pour les calculs les plus compliqués, l'envoyèrent chercher, & lui firent différentes queſtions.

Premiere. Etant interrogé, combien de ſecondes il y avoit dans une année & demie, il répondit en deux minutes, 47,304,000, en comptant 365 jours dans l'année.

Deuxième. Combien de ſecondes auroit vécu un homme âgé de 70 ans 17 jours & 12 heures? Il répondit dans une minute & demie, 2,210,500,800.

Un des Américains qui l'interrogeoit & qui vérifioit ſes calculs avec la plume, lui

dit qu'il ſe trompoit, que la ſomme n'étoit pas ſi conſidérable ; & cela étoit vrai, c'eſt qu'il n'avoit pas fait d'attention aux années biſſextiles ; il corrigea le calcul avec la plus grande célérité.

Autre Queſtion. Suppoſez un Laboureur qui a ſix truies, & que chaque truie en met bas ſix autres la premiere année, & qu'elles multiplient dans la même proportion juſqu'à la fin de la huitieme année ; combien alors de truies aura le Laboureur, s'il n'en perd aucune? Le vieillard répondit en dix minutes, 34,588,806.

La longueur du tems ne fut occaſionnée que parce qu'il n'avoit pas d'abord compris la queſtion.

Après avoir ſatisfait à toutes les queſtions, il raconta l'origine & les progrès de ſon talent en arithmétique. — Il compta d'abord juſqu'à 10, puis 100 ; & il s'imaginoit alors, diſoit-il, être un habile homme. Enſuite il s'amuſa à compter tous les grains d'un boiſſeau de bled, & ſucceſſivement il

ſut compter le nombre de *rails* ou morceaux de bois néceſſaires pour enclore un champ d'une telle étendue, ou de grains néceſſaires pour le ſemer. — Sa Maîtreſſe avoit tiré beaucoup d'avantages de ſon talent; il ne parloit d'elle qu'avec la plus grande reconnoiſſance, parce qu'elle ne l'avoit jamais voulu vendre, malgré les offres conſidérables qu'on lui avoit faites pour l'acheter. — Sa tête commençoit à foiblir. — Un des Américains lui ayant dit, que c'étoit dommage qu'il n'eût pas reçu de l'éducation. — Non, Maître, dit-il, il vaut mieux que je n'aie rien appris, car bien des Savans ne ſont que des ſots.

Ces exemples prouveront, ſans doute, que la capacité des Nègres peut s'étendre à tout; ils n'ont beſoin que d'inſtruction & de liberté. — La différence qui ſe remarque entre ceux qui ſont libres & inſtruits, & les autres, ſe montre encore dans leurs travaux. — Les terres qu'habitent & les blancs & les noirs, ſoumis à ce régime, ſont infiniment

mieux cultivées, produisent plus abondamment, offrent partout l'image de l'aisance & du bonheur; & tel est, par exemple, l'aspect du Connecticut & de la Pensilvanie. — Passez dans le Maryland ou la Virginie, encore une fois, vous croyez être dans un autre monde. Ce ne sont plus des plaines bien cultivées, des maisons de campagne, propres & même élégantes, des vastes granges bien distribuées; ce ne sont plus des troupeaux nombreux de bestiaux gras & vigoureux : non, tout dans le Maryland & la Virginie, porte l'empreinte de l'esclavage; sol brûlé, culture mal entendue, maisons délabrées, bestiaux petits & peu nombreux, cadavres noirs ambulans; en un mot, vous y voyez une misere réelle à côté de l'apparence du luxe.

Il faut excepter de ce tableau le canton le plus fertile de la Virginie, que je n'ai pas vu, mais dont M. Jefferson a fait une description frappante, & qui est confirmée par vingt Voyageurs; c'est la vallée qu'arrose la riviere de la Shenadore. — Il semble, en

la voyant, que vous ſoyez encore dans la Penſilvanie ; c'eſt qu'elle eſt cultivée par des Quakers & des Allemands, & que la terre n'eſt point ouverte par des mains captives.

Oſons eſpérer, MESSIEURS, tel ſera un jour le ſort de la Virginie, quand elle ne ſera plus ſouillée par l'eſclavage, & ce terme n'eſt peut-être pas éloigné. Il n'y a des eſclaves que parce qu'on les croit néceſſaires à la culture du tabac; & cette culture décline tous les jours & doit décliner. Le tabac qui ſe cultive près de l'Ohio & du Miſſiſſipi eſt infiniment plus abondant, de meilleure qualité, exige moins de travaux. Quand ce tabac ſe ſera ouvert le chemin de l'Europe, les Virginiens ſeront obligés de ceſſer ſa culture, & de demander à la terre du bled, des pommes de terre, de faire des prairies & d'élever des beſtiaux. Les Virginiens judicieux prévoient cette révolution, l'anticipent & ſe livrent à la culture du bled.— A leur tête, on doit mettre cet homme étonnant, qui, Général adoré, eût le courage

d'être Républicain ſincère; qui couvert de gloire, ſeul, ne s'en ſouvient plus; Héros, dont la deſtinée unique ſera, d'avoir ſauvé deux fois ſa Patrie, de lui ouvrir le chemin de la proſpérité, après avoir ouvert celui de la liberté; maintenant *entierement* occupé (1) du ſoin d'améliorer ſes terres, d'en varier le produit, d'ouvrir des routes, des communications, il donne à ſes Compatriotes un exemple utile & qui ſans doute ſera ſuivi. Il a cependant, dois-je le dire, une foule nombreuſe d'eſclaves noirs. — Mais ils ſont traités avec la plus grande humanité. Bien nourris, bien vêtus, n'ayant qu'un travail modéré à faire; ils béniſſent ſans ceſſe le maître que le Ciel leur a donné. — Il eſt digne ſans doute d'une ame auſſi élevée, auſſi pure, auſſi déſintéreſſée, de commencer la révolution en Virginie, d'y préparer l'affranchiſſement des Nègres. — Ce grand

(1) Il n'étoit pas alors Préſident des Etats-Unis.

homme, lorſque j'eus le bonheur de l'entretenir, m'avoua qu'il admiroit tout ce qui ſe faiſoit dans les autres Etats, qu'il en deſiroit l'extenſion dans ſon propre Pays; mais il ne me cacha pas que de nombreux obſtacles s'y oppoſoient encore, qu'il ſeroit dangereux de heurter de front un préjugé qui commençoit à diminuer. — Du tems, de la patience, des lumieres, & on le vaincra, me dit-il; preſque tous les Virginiens, ajoutoit-il, ne croyent pas que la liberté des Noirs puiſſe ſitôt devenir générale. Voilà pourquoi ils ne veulent point former de ſociété qui puiſſe donner des idées dangereuſes à leurs Eſclaves. Un autre obſtacle s'y oppoſe. Les grandes propriétés éloignent les hommes, rendent difficiles les Aſſemblées, & vous ne trouverez ici que de grands propriétaires.

Les Virginiens ſe trompent, lui diſois-je, il eſt évident que tôt ou tard les Nègres obtiendront par-tout leur liberté, que cette révolution s'étendra en Virginie. Il eſt donc de l'intérêt de vos Compatriotes de s'y pré-

parer, de tâcher de concilier la reſtitution des droits des Nègres avec leur propriété. Les moyens à prendre pour cet effet ne peuvent être que l'ouvrage d'une ſociété, & il eſt digne du ſauveur de l'Amérique d'en être le chef, & de rendre la liberté à 300,000 hommes malheureux dans ſon Pays. Ce grand homme me dit qu'il en deſiroit la formation, qu'il la ſeconderoit, mais il ne croyoit pas le moment favorable. — Sans doute des vues plus élevées abſorboient alors ſon attention & rempliſſoient ſon ame; le deſtin de l'Amérique étoit prêt à être remis une ſeconde fois dans ſes mains.

C'eſt un malheur, n'en doutons pas, MESSIEURS, qu'une ſemblable ſociété n'exiſte pas dans le Maryland & dans la Virginie; car c'eſt au zèle conſtant de celles de Philadelphie & de Newyork qu'on doit tous les progrès de cette révolution en Amérique, & la naiſſance de la ſociété de Londres. Que ne puis-je ici, MESSIEURS, vous peindre l'impreſſion dont j'ai été frappé en aſſiſtant

aux séances de ces trois sociétés! — Quelle gravité dans la contenance des Membres, quelle simplicité dans leurs discours! quelle candeur dans leurs discussions! quelle bienfaisance, quelle énergie dans leurs résolutions! chacun s'empressoit d'y prendre part, non pour briller, mais pour être utile. — Avec quelle joye ils apprirent qu'il s'élevoit une société semblable à la leur dans Paris, dans cette Capitale immense, si célèbre en Amérique par l'opulence, le faste, l'influence sur un vaste Royaume, & sur presque tous les Etats de l'Europe! Avec quel empressement ils publièrent cette nouvelle dans toutes leurs Gazettes, & répandirent partout la traduction du premier Discours lu dans cette Société! Avec quelle joie ils virent dans la liste des Membres de cette Société un nom cher à leurs cœurs, & qu'ils ne prononcent qu'avec attendrissement, & les noms d'autres personnes connues par leur énergie, leur patriotisme, & la part qu'elle prennent à la révolution actuelle, pour le succès de

laquelle, en amis des Français, ils font des vœux sincères! Ils ne doutoient point que si cette Société s'étendoit, bravoit les obstacles, s'unissoit avec celle de Londres, les lumières répandues par elles sur le trafic des Nègres & sur son infamie inutile, n'éclairassent les Gouvernemens, & n'en déterminassent la suppression. Ce fut, sans doute, Messieurs, à cet élan de joie & d'espoir, & à vos recommandations flatteuses, plus qu'à mes foibles travaux, que je dus l'honneur qu'ils me firent de m'associer à leur rang.

Ces Sociétés ne se bornèrent pas à ces démonstrations; elles nommèrent des Comités pour m'assister dans mes travaux, leurs archives me furent ouvertes. Malheureusement la nécessité subite de mon retour m'empêcha d'en profiter, & je fus obligé de différer à un autre voyage les recherches que je me proposois de faire.

Ces Sociétés bienfaisantes s'occupent maintenant de nouveaux projets pour con-

ſommer leur œuvre de juſtice & d'humanité; elles s'occupent à créer de nouvelles Sociétés dans les États qui n'en ont point; c'eſt ainſi qu'il vient de s'en élever une dans l'État de Delaware, dont je remettrai le plan à la Société.—Elles forment de nouveaux projets pour décourager l'eſclavage & le commerce des Eſclaves. — C'eſt ainſi que pour arrêter les ventes ſcandaleuſes qui s'en font encore dans Newyork (1) à des enchères publiques, tous les Membres ſe ſont engagés à ne jamais employer l'Officier public, l'Huiſſier-Priſeur qui préſideroit à de pareilles ventes. Mais c'eſt ſur-tout à ſauver des mains de la cupidité, des Eſclaves, qu'elle voudroit & ne doit pas retenir, que la Société de Philadelphie eſt ingénieuſe. — Un Eſclave eſt-il maltraité,

(1) A l'Aſſemblée de la Société de New-Yorck du 9 Novembre 1787, il a été arrêté qu'on donneroit une médaille d'or pour le meilleur Diſcours qui ſeroit prononcé à l'ouverture du Collége de New-Yorck, ſur l'injuſtice & la cruauté de la traite des Nègres, & ſur les funeſtes effets de l'Eſclavage.

il trouve dans elle une protection aſſurée & gratuite. — Un autre a fini ſon tems, & eſt toujours détenu, elle réclame ſes droits. — Des étrangers amènent des Noirs & ne ſatisfont pas à la loi; la Société en procure le bénéfice à ces malheureux Nègres. — Un des plus célèbres Avocats de Philadelphie, dont j'aime à vanter les talens & l'amitié qui nous unit, M. *Myers Fisher*, lui prête ſon miniſtère, preſque toujours avec ſuccès, & toujours avec déſintéreſſement. Cette Société s'eſt apperçue que de nombreuſes Aſſemblées n'avoient pas d'action, parce que le mouvement ſe perdoit en ſe diviſant en trop de Membres; elle a créé pluſieurs Comités toujours en activité, elle ſollicite des créations ſemblables dans tous les États, afin que par-tout les lois ſur l'abolition de la traite & ſur l'affranchiſſement ſoient exécutées, afin que par-tout on préſente des pétitions aux légiſlatures, pour obtenir de nouvelles lois pour les cas non prévus. — Enfin, c'eſt à cette ſociété, ſans doute, que

l'on

l'on devra un jour de semblables établissemens dans les États du midi.

Le zèle de cette Société n'est égalé que par celle de Londres. Je fus témoin de ses travaux immenses à la séance où j'eus l'honneur d'assister. — Je vis qu'on y préparoit la publication d'ouvrages nouveaux intéressans, tels qu'un nouveau Voyage à la Côte de Guinée, & une Adresse à la Chambre des Communes. — Je vis que l'infatigable & modeste M. Clarkson, s'occupoit avec l'Avocat de la Société, à rassembler pour la séance prochaine la foule de dépositions & de faits authentiques qui doivent prouver au Parlement, combien la traite des Noirs est nuisible à la Marine Angloise, à l'intérêt des planteurs, du commerce & de l'État; faits & dépositions qui appuyeront le tableau intéressant des *désavantages politiques de la traite* qu'il a publié, & dont j'apprens avec joie que la traduction s'imprime sous les auspices

de cette Société. — (1) En examinant cet ouvrage, le meilleur, le plus frappant ſur cette matière, vous aurez ſans doute, Meſſieurs, modifié ou corrigé deux idées qui déparent ce monnument d'humanité & de raiſon; idées échappées à la plume de M. Clarkſon.

Il recommande de ſubſtituer à la traite des Noirs un échange de Manufactures Angloiſes contre les productions de l'Afrique, & il ſe félicite de ce qu'en ouvrant ce nouveau canal, l'Angleterre ſera diſpenſée de recourir pour ces mêmes productions, aux États-Unis, dont le commerce, dit-il, a été ſi ruineux pour la Grande-Bretagne depuis la paix, à cauſe de la mauvaiſe-foi de la plupart de ſes Marchands. Ce n'eſt pas ici le lieu de répondre à ce reproche, dont l'examen demanderoit

(1) Cette Traduction, faite par M. de Gramagnac, Secrétaire de la Société des Noirs, a paru depuis ce Diſcours.

de profonds détails. Il a, ſans doute, été écrit ſous la dictée de Marchands ruinés par leur imprudence & leurs folles ſpéculations. L'Angleterre a fait beaucoup de mal à l'Amérique pendant la guerre; je ne ſais ſi, depuis la paix, elle ne lui en a pas fait davantage, ſur-tout en l'aſſaſſinant de ſon crédit, & l'inondant de ſes Marchandiſes (1). C'eſt donc un paſſage à ſupprimer, parce qu'il déroge à cet eſprit d'impartialité, de bienfaiſance univerſelle qui l'a dicté. — Quand les Nations ſeront-elles aſſez raiſonnables pour ſe régler dans leur commerce, non par de petites vues ou de petits reſſentimens, mais par la ſeule convenance naturelle! Quand les Écrivains ſeront-ils aſſez éclairés pour ne prêcher aux Nations que cette politique fraternelle! Je la voudrois retrouver dans un autre paſſage de cet Auteur. Il concerne l'établiſſement des Noirs libres

(1) Les Anglois ont repris depuis un an avec la plus grande activité leurs liaiſons commerciales avec l'Amérique.

à Sierra-Léona; il le conſeille de nouveau aux Anglois, il en vante les avantages; mais il paroît vouloir en faire une Colonie Angloiſe. Le projet eſt manqué, ſi l'on veut en borner les avantages à telle ou telle Nation. — Pour lui conſerver ſa ſublimité, il faut en ouvrir les Ports à toutes les Nations. Je m'étois propoſé de vous entretenir, Meſſieurs, ſur ce projet de tranſporter en Afrique les Noirs des États-Unis, de vous lire une lettre à ce ſujet, dont un infatigable ami des Noirs, le Docteur Thornton, m'a chargé pour la Société, d'y ajouter des idées, de le ſoumettre à votre conſidération. — Mais ce projet, qui, peut-être, ſera le meilleur moyen de rendre les Nègres libres ſans danger, & même avec avantage pour tout l'Univers, ce projet mérite une diſcuſſion particulière, & je vous demande la permiſſion de vous en entretenir dans une autre Séance. Je n'ai déja que trop, peut-être, abuſé de votre patience dans celle-ci. — Encore deux mots, & je finis. Vous apprendrez, ſans doute, avec

plaiſir l'impreſſion que fait ſur les Noirs en général la fermentation univerſelle, excitée par-tout en faveur de leur liberté. On a craint qu'à la nouvelle de cette révolution, ils ne la précipitaſſent en prenant les armes. — Un pareil deſſein eſt loin de leur ame; ceux, au moins, qui habitent les États-Unis attendent en ſilence & en paix ce moment où ils commenceront à renaître à la vie, où ils pourront revoir leur pays. Ils ſe repoſent ſur le courage, ſur le zèle de tant d'Écrivains qui travaillent à rompre leurs fers, de tant d'ames bienfaiſantes qui les ſecondent par leurs efforts. Ils s'appliquent, en acquérant des vertus & des talens, à ſe rendre dignes de la liberté, à ne pas être écrâſés de ſon poids; car c'eſt un poids d'abord pour l'ame ſans reſſorts de l'Eſclave, qui en a toujours été privé. Ils ſavent qu'ils ſeroient coupables, s'ils prenoient aujourd'hui les armes; ils ſavent qu'ils arrêteroient l'exécution du plan général de leur affranchiſſement, qu'ils s'égorgeroient eux-mêmes; car il n'eſt plus

ſimplement queſtion aujourd'hui d'affranchir un ou deux millions de Noirs, il faut, en les affranchiſſant, les mettre en état de pourvoir conſtamment à leur ſubſiſtance, & ce n'eſt point par une révolte qu'on y peut parvenir; elle en détruit au contraire les moyens.

F I N.

POST-SCRIPTUM.

LE moment où la cauſe des Noirs va ſe diſcuter, approche. Il faut donc préparer le Public à l'entendre ; il faut lui faire connoître ces hommes malheureux que la cupidité s'acharne à décrier. C'eſt l'objet du Mémoire qu'on vient de lire. Le tableau de la ſituation des Noirs dans l'Amérique Septentrionale prouve qu'il n'exiſte aucune différence pour le moral & l'intellectuel entre les Noirs & les Blancs ; que libres, ils ſont, comme les Blancs libres, laborieux, actifs, religieux, intelligens dans les affaires. Il prouve que l'abolition de la traite des Noirs n'y a point produit ces révoltes parmi les Noirs, avec leſquelles on cherche à nous épouvanter; révoltes, que l'inhumanité ſeule peut exciter & provoquer ſans ceſſe. Il prouve qu'en préparant par degrés la liberté des Noirs, on évitera toute eſpèce de révolution, on amenera inſenſiblement le bonheur des Noirs, qu'on augmentera la proſpérité des Colonies. Ce tableau juſtifie enfin les Sociétés de l'Amérique libre, qui ſe ſont dévoués à cette ſublime opération, des horribles calomnies publiées récemment contr'elles par de lâches Libelliſtes. On ne peut méconnoître la main

d'où partent ces coups portés dans les ténèbres par de vils assassins. C'est l'œuvre de la cupidité allarmée. Mais ces trames infernales n'arrêteront point les défenseurs de l'Humanité, & ne les feront point dévier de leur plan. Ils marchent droit au but sacré qui les dirige, sans s'inquiéter ni des menaces, ni des mensonges ridicules de leurs Adversaires. Ils prouveront, quand il en sera tems, que l'abolition de la traite sera le bien des Noirs, des Blancs, des Planteurs mêmes, & de l'Etat. Cette preuve est la meilleure réponse à faire à tous les Libelles passés & futurs.

Fin du Post-Scriptum.

De l'Imprimerie de CAILLEAU, rue Gallande, N°. 64.